

**Section Investissement**

DEPENSES		RECETTES	
- Déficit Investissement 2013	54 839.55	- Subventions investissement 2014	45 333.00
- Capital dette 2014	31 000.00	- Dotation fonds divers/Réserves	22 477.00
* (1) Immobilisations incorporelles	56 561.00	- Excédant capitalisé 2013	46 978.85
* (2) Immobilisations corporelles	89 970.00	- Transferts entre sections	108 221.00
- Reste à Réaliser 2014	445.00	- Produits de cessions	1 500.00
	-----	- Reste à Réaliser 2014	8 306.00
	232 815.55		-----
			232 815.55

Les investissements 2015, pour notre Commune, dans le cadre du programme établi, se déclinent ainsi :

\* (1) Immobilisations incorporelles (Etudes/Documents/Plans)

Mise en conformité du PLU dans le cadre des normes du Grenelle de l'Environnement	➤	20 761.00
Pré études réhabilitation Salle Polyvalente, 1ere tranche étude Me d'œuvre	➤	34 800.00
Etudes Groupées Inter communes dans le cadre des normes sur l'accessibilité des bâtiments publics	➤	1 000.00
		-----
		56 561.00

\* (2) Immobilisations corporelles

Agencement bâtiments publics (cantine, local ALSH, Accessibilité, Four Malepeyre)	➤	15 500.00
Voiries (les Landes, la Brande, le Mas, Salers)	➤	54 100.00
Signalétique Voirie/Sécurité	➤	4 000.00
Matériel Technique et Voirie	➤	4 220.00
Mobilier	➤	1 000.00
Vestiaires Football (douches)	➤	2 350.00
Matériel Cuisine Cantine (Four/Robot mixeur)	➤	7 000.00
Petits Matériels divers	➤	1 800.00
		-----
		8 9 970.00

\* Suite à la présentation du Budget Primitif 2015, aux commentaires de l'ensemble des chapitres des sections Fonctionnement et Investissements et aux réponses apportées aux diverses questions, Mr le Maire propose la mise au vote du Budget Primitif 2015.

**Vote à l'unanimité**

Philippe TILLET  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Président de la Commission  
« Investissements et Achats »

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2015 A 20H30  
SALLE ROGER VERDIER**

**PRÉSENTS** : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, BLAISE-FONDER Francis, DUPUY Robert, COURBIER Marie-Hélène, MARSALES Lorène, DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, DAIGURANDE Marie-France, POULVELARIE Christian, DAURAT Jacqueline, CHASTAGNER Jean-Noël, LANDRAUD Richard

**ABSENTS -EXCUSES** : Emmanuel MAZAUDOUX procuration à P. TILLET  
Samira POIRIER procuration à Christian POULVELARIE

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

Approbation et signature du précédent compte rendu C.M. 20 Février 2015

➤ **ADRESSAGE PAR DÉNOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES :**

Proposition de délibération de principe pour une prise d'acte de lancement afin d'effectuer les travaux nécessaires pour nommer les voies et affecter des N° à chaque habitation et faciliter les repérages pour les différents services (poste, livreurs, pompiers, gendarmerie). Un travail d'approche a déjà été réalisé par deux élus : F. BLAISE-FONDER ET F. PEYRAT. Une prise d'acte du lancement des travaux, avec éventuellement création d'une commission et permettre d'élaborer un travail qui sera étalé dans le temps (demande de subvention, établissement de devis etc...). Délibération soumise au vote :

**Vote : unanimité**

➤ **CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 1ERE CLASSE :**

Proposition du Centre de Gestion pour un déroulement de carrière pour une employée territoriale par rapport à son ancienneté. Après proposition et réunion d'une commission paritaire du CG, cette notation a été acceptée (qui aurait pu être prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2015) ; d'où la proposition de délibération de création de ce poste.

**Vote : 14 voix (un élu n'a pas participé au vote se considérant concerné)**

➤ **DÉSIGNATION TEMPORAIRE D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE EN VUE DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

P. TILLET : Président Temporaire

**Vote : unanimité**

➤ **LECTURE ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Après lecture du compte administratif, celui-ci est soumis au vote auquel le Maire ne prend pas part et est amené à sortir selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Vote : 14 voix pour (le MAIRE ne participant pas au vote)**

RETOUR DE Mr le MAIRE

➤ **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER 2014**

**Vote : unanimité**

➤ **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015 : Inchangées par rapport à 2014**

**TAXE D'HABITATION : 9.87%      TAXE FONCIERE BATIE : 15.54 %      TAXE FONCIERE NON BATIE : 112.66%**

**Vote : unanimité**

➤ **VOTE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :**

NOM ASSOCIATIONS	Montant	NOM ASSOCIATIONS	Montant
ADIL	38,00 €	Brénige FM	310,00 €
ASJN	560,00 €	Média Grand Brive	60,00 €
APE	560,00 €	CAUE	150,00 €
Bibliothèque prêt	33,00 €	Fondation Patrimoine	60,00 €
ARC EN CIEL	220,00 €	JN Rando	220,00 €
FAL	24,00 €	Comité des Fêtes	220,00 €
Instance de Gérontologie	415,00 €	Foyer Rural	220,00 €
ODCV 19	35,00 €	Amis de Jugeals-Nazareth	220,00 €
SPA	60,00 €	Prévention Routière	35,00 €
Association Sportive Ecole	600,00 €	Sté de chasse	220,00 €
<b>total</b>	<b>2 545,00 €</b>		<b>1 715,00 €</b>

Soit un total de 4260 €